

Mercredi 12 novembre 2014



Communiqué de presse

Culture et patrimoine

Auditorium de la Chapelle Corneille : la Région construit un nouvel équipement culturel exceptionnel

Mercredi 12 novembre 2014, Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Région Haute-Normandie a posé la première pierre des travaux de l'auditorium de la chapelle Corneille à Rouen, en présence d'Yvon Robert, maire de Rouen. La Région y a mené plusieurs campagnes de restauration depuis 1994 avant d'y aménager un auditorium.



“À patrimoine exceptionnel, projet exceptionnel” souligne Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Région Haute-Normandie. Intégralement financé par la Région, l'auditorium est conçu prioritairement pour les petites et moyennes formations instrumentales, les ensembles vocaux, qui ne bénéficient pas aujourd'hui de lieu dédié et adapté dans la région. Dans un site patrimonial unique, cet auditorium contribuera au rayonnement de toute la Normandie.”

Les travaux d'aménagement de l'auditorium ont démarré début septembre et devraient être livrés fin 2015. Les premières interventions de l'entreprise ont consisté à mettre en place des protections du monument historique.

L'auditorium devrait pouvoir accueillir 600 à 700 spectateurs. La Région, propriétaire et gestionnaire des lieux, mettra prochainement en place un comité artistique composé de professionnels pour bâtir la programmation. L'Opéra de Rouen Haute-Normandie y occupera naturellement une place prépondérante.



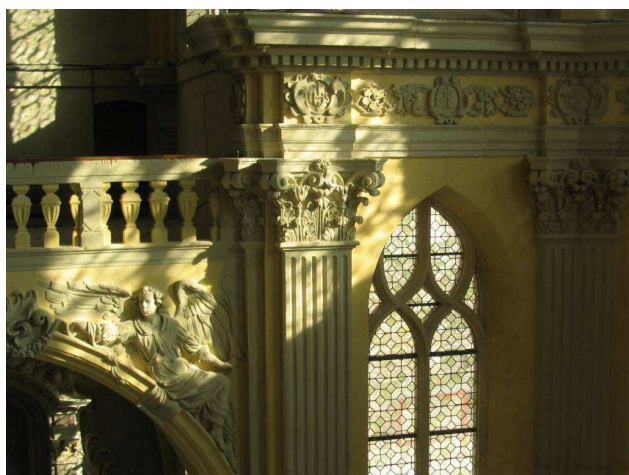
- **Le coût des travaux d'aménagement de l'auditorium s'élèvent à près de 8,8 millions d'euros financés par la Région;**
- pour l'aménagement des abords de la chapelle et des rues adjacentes, la Ville de Rouen et la Région ont signé une convention de délégation temporaire de maîtrise d'ouvrage. Certaines parties des rues Bourg l'Abbé et Maulévrier feront ainsi l'objet de travaux de voirie. Par ailleurs, un **dispositif d'éclairage** sera mis en place sur la façade du bâtiment appartenant à la Ville de Rouen, situé juste en face de la chapelle, afin de **la mettre en valeur**. Une fois installé, la maintenance de ce système d'éclairage sera pris en charge par la Ville. **Le coût de ces aménagements s'élève à 184 000€ pour la Région (80%) et 46 000€ pour la Ville (20%).**

20 ans de travaux de restauration



La chapelle, dont la première pierre a été posée en 1615 par Marie de Médicis, était destinée aux élèves du collège Jésuites attenant. En 1631, la première campagne de construction est achevée. Elle est classée au titre des monuments historiques en 1908. A partir de 1959, les campagnes de restauration se succèdent. La Région Haute-Normandie en a fait l'un de ses projets patrimoniaux privilégiés. Les travaux de restauration sont ainsi inscrits dans les deux contrats de plan

Etat-Région pour les périodes 1994-1999 et 2000-2006 : restauration des voûtes, restauration intérieure et extérieure du chœur, des transepts et de la nef, restauration des décors en pierre et marqueterie de marbre de la cour Maulévrier, et restauration des huit retables.



Le coût total des campagnes de restauration s'est élevé pour la Région à près de 9,4 millions d'euros.



Contact presse
Sophie de Santis
 06.22.80.54.32
sophie.desantis@hautenormandie.fr